



5H6. L'affirmation des rois Capétiens et Valois (XI^{ème} – XV^{ème} siècles)

Quand en 987 Hugues Capet renverse la dynastie carolingienne (descendants de Charlemagne) et s'assied sur le trône, il ne se doute pas que sa propre dynastie (les Capétiens) va garder le pouvoir pendant plusieurs siècles. Son pouvoir est faible et le domaine royal est limité à la région parisienne.

Comment légitimer son pouvoir ? Comment le rendre légal et indiscutable ?

- D'une part, en s'inventant une légitimité politique, avec des ancêtres prestigieux. Ils prétendent être les descendants des Mérovingiens (descendants de Clovis) et des Carolingiens (descendants de Charlemagne).
- D'autre part, ils cherchent à imposer une légitimité religieuse, grâce à la cérémonie du sacre. Durant ce rituel, le roi devient le « lieutenant de Dieu sur Terre », choisi par lui, et porteur des « regalia », c'est-à-dire les insignes royaux : la couronne, le sceptre, la main de justice, et l'épée.

Comment agrandir le royaume ?

- Par la guerre : Charles VII en chassant les Anglais à la fin de la Guerre de Cent Ans au XV^{ème} siècle.
- Par des mariages : au XIII^{ème} siècle, Philippe le Bel épouse Jeanne de Navarre.

Comment administrer le royaume ?

- Les rois de France ont imposé leur monnaie à leur effigie.
- Ils ont mis sur pied une armée royale, qui leur a permis de punir les grands seigneurs rebelles.
- Enfin, ils se font aider par des représentants dans les provinces, pour lever les impôts et rendre la justice : les sénéchaux et les baillis.

Les rois siégeaient à Paris (château de Vincennes) et étaient inhumés en la nécropole de Saint-Denis.

C'est ainsi que disparut la féodalité, et qu'apparut peu à peu un État monarchique.